

Lettre du citoyen Beaufort, général de division provisoire commandant à Vitré, qui instruit la Convention de l'arrestation du prince de Talmont et d'autres rebelles, lors de la séance du 25 nivôse an II (14 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre du citoyen Beaufort, général de division provisoire commandant à Vitré, qui instruit la Convention de l'arrestation du prince de Talmont et d'autres rebelles, lors de la séance du 25 nivôse an II (14 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 313;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36101_t2_0313_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

34

Un membre [ROGER DUCOS] fait part que le comité de surveillance du district de Dax, département des Landes, lui écrit qu'un bâtiment hollandais, battu par la tempête et chargé de grains, a fait naufrage sur la côte de Cap-Breton : la municipalité a constitué l'équipage prisonnier au nom de la République, et s'occupe à décharger les grains pour les sans-culottes français (1).

Insertion au bulletin (2).

35

Le général de division provisoire Beaufort, commandant à Vitré et autres lieux, instruit la Convention de l'arrestation de l'ex-prince de Talmont; de Perault, ancien major du corps royal, commandant en chef l'artillerie des rebelles; de Bougon, procureur général-syndic du département du Calvados; de cinq autres rebelles de marque, entre autres l'adjudant-général du lâche Puteau, général des insurgés de Fougères : il se nomme Patard de la Meslinières (3).

Mention honorable et insertion au bulletin (4).

[Du quartier-général à Vitré, 17 niv. II] (5)

« Citoyen Président,

Je te fais part de l'arrestation de l'ex-prince de Talmont; de Perault, ancien Major du Corps royal et commandant en chef de l'artillerie des rebelles; de Bougon, procureur général syndic du département du Calvados; de cinq autres rebelles de marque, entr'autres l'adjudant général du lâche Puteau, général des insurgés de Fougères; il se nomme Patard de la Meslinières; la plupart ont envoyé leur âme au Père Éternel; je leur ai donné cette permission et comme ils n'avaient besoin que d'une obole chacun, pour le passage du Styx, je leur ai retenu 24 000 l. que j'ai distribuées, par ordre du citoyen Esnué la Vallée, à la garde nationale de la Basouche (6), qui a arrêté l'ex-prince Talmont, son cuisinier et Bougon, ainsi qu'aux soldats qui composent la division que je commande. Les citoyens de la Basouche qui formaient les postes avancés désireraient qu'il soit parlé d'eux aux Bulletins; ce sont de très chauds patriotes qui servent bien; je suis très content d'eux.

Nous faisons des prises tous les jours, nous détruisons la horde infernale des Chouans.

(1) P.V., XXIX, 241. Minute dans C 287, pl. 857, p. 20. Mention dans *Antiféd.*, p. 411; *J. Sablier*, n° 1077; *M.U.*, XXXV, 413; *J. Lois*, n° 474; *Ann. patr.*, p. 1701; *C. Eg.*, n° 515; *Ann. Fr.*, n° 47; *J. Fr.*, n° 478; *Batave*, p. 1343; *Audit. nat.*, n° 479; *J. Perlet*, p. 362; *J. Paris*, p. 1534; *Mess. soir*, n° 515.

(2) Bⁱⁿ, 25 niv.

(3) P.V., XXIX, 241. Mention dans *J. Sablier*, n° 1077; *Mon.*, XIX, p. 216; *M.U.*, XXXV, 413; *J. Lois*, n° 474; *Débats*, n° 482, p. 358; *C. Eg.* n° 515; *C. univ.*, 26 niv.; *Ann. R.F.*, n° 47; *J. Fr.*, n° 478; *Batave*, p. 1344; *J. Perlet*, p. 362; *J. Paris*, p. 1534; *Mess. soir*, n° 515.

(4) Bⁱⁿ, 25 niv.

(5) C 287, pl. 862, p. 12.

(6) La Bazoche.

J'espère, Citoyen Président, t'annoncer leur destruction entière. Salut et Fraternité.»

BEAUFORT (1).

P.-S. — Je t'envoie 50 l. données pour les frais de la guerre par le cⁿ Diacre, capitaine de la c^{ie} des canonnières du Contrat social de Paris (2).

L'assemblée applaudit au zèle et à la surveillance des habitants de La Bazoche (3).

36

L'agent national du district d'Yrieix-la-Montagne s'empresse d'annoncer à la Convention que la vente des biens des émigrés s'opère dans ce district avec un succès incroyable; un domaine estimé 21,758 liv., a été vendu 62,935 liv.; un autre, estimé 17,154 liv., a été vendu 44,175 liv. (4).

Mention honorable et insertion au bulletin (5).

[Yrieix-la-Montagne, 18 niv. II; au présid. de la Conv.] (6)

« Je m'empresse d'annoncer à la Convention que la vente des biens des émigrés s'opère dans ce district avec un succès incroyable. Un domaine estimé 21 758 l. a été vendu 62 935 l. Un autre estimé 17 154 a été vendu 44 175. Enfin l'affiche des biens vendus ce jour-là portoit une situation de 70 630 et la vente est de 175 660 l. Voilà la réponse à ceux qui croyoient décourager et intimider les Républicains en fabriquant des moyens de terreur panique sur ces ventes.

Respect à la Représentation nationale. »

G. SULPICY (*agent nat.*).

37

Un secrétaire fait lecture du procès-verbal de la séance du 22 nivôse; la rédaction est adoptée.

Un autre secrétaire lit celui du 23; il est adopté (7).

38

L'administration provisoire du département de la Meurthe écrit que les républicains de ce département viennent de toutes parts couvrir l'autel de la patrie des richesses usurpées au peuple par le charlatanisme des prêtres, et en-

(1) Au sujet de Beaufort et de l'arrestation de Talmont, AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 175, donne l'analyse d'une lettre d'Esnué de la Vallée dénonçant les manœuvres de Garnier (de Saintes) « qui a voulu chercher à se faire un mérite et faire parler de lui en annonçant le premier à la Convention les arrestations intéressantes de Talmont et de Bougon auxquelles il n'a nullement participé, mais bien le général Beaufort, à qui j'avais donné l'ordre exprès de faire partir un détachement suffisant pour l'arrêter de suite dans le bois... ». Il fait l'éloge de Beaufort que Garnier a fait arrêter, puis relâcher. Voir ci-dessus, séance du 16 niv., n° 50.

(2) P.V., XXIX, p. 345.

(3) *Antiféd.*, n° 51, p. 412.

(4) P.V., XXIX, 241. Mention dans *Mon.*, XIX, p. 216; *M.U.*, XXXV, 413; *Débats*, n° 482, p. 359.

(5) Bⁱⁿ, 25 niv. (1^{er} suppl.).

(6) C 288, pl. 887, p. 13.

(7) P.V., XXIX, 241.